

Commune de Fauvillers



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait de l'A.G.W. du 22 avril 2004

Art. L 1122-26 :

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation délibérer, quel que soit le nombre des membres, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.....

- est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le **mardi 26 avril 2022** à la **Ferme Simon**, à **20 heures précises** ; la séance débutera par une présentation de la charte paysagère.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1°) **Marchés publics**
Approbation des conditions et du cahier des charges modifiés pour le marché de travaux « Réfection de la voirie entre Tintange et Grumelange dans le cadre du PIC ».
- 2°) **Finances**
Octroi d'un subside.
- 3°) **Fabrique d'église de Sainlez-Honville**
Approbation du compte 2020.
- 4°) **Fabrique d'église de Sainlez-Honville**
Approbation du budget 2022.
- 5°) **Patrimoine**
Décision de principe sur la vente d'une parcelle à Menufontaine.

- 6°) **Environnement**
Signature d'une convention relative à la collecte des pneus usagés agricoles du type « silos » avec Idelux.
- 7°) **C.P.A.S.**
Démission d'un Conseiller de l'action sociale.
- 8°) **C.P.A.S.**
Election de plein droit d'un Conseiller de l'action sociale présenté par le groupe politique *Le Renouveau*.
- 9°) **Personnel**
Engagement d'un ouvrier communal D2.
- 10°) **Tutelle**
Communication de l'arrêté approuvant la délibération du 22 février 2022 fixant les conditions d'engagement d'un ouvrier D4 chef d'équipe.
- 11°) **Question(s) d'actualité**

HUIS CLOS

- 12°) **Personnel enseignant**
Ratification de diverses délibérations prises par le Collège communal.

Fauvillers, le mardi 12 avril 2022

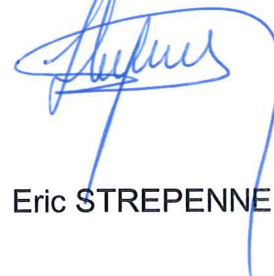
La Directrice générale,



Géraldine GIOT



Le Bourgmestre f.f.,



Eric STREPENNE